



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la Commune de **LABRUGUIERE (Tarn)**

SEANCE DU 12 décembre 2007

Désignation d'un délégué du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par délibération du Conseil Municipal en date du 30 mars 2001 la délégation du Conseil Municipal au **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale** était composée de :

- **Madame Liliane INIGO**
- **Madame Chantal RANICA**
- **Monsieur David VEAUTE**
- **Madame Claudie AUGÉ**

Suite au retrait de délégation de compétence en matière sociale à Madame Liliane INIGO, il convient donc de procéder à l'élection d'un nouveau représentant de la Municipalité.

Monsieur le Maire propose Madame Yvette LABESSOUILLE en tant que déléguée de la Commune.

Monsieur le Maire soumet cette nouvelle composition au vote à bulletin secret ou à main levée. Unanimement, les membres du Conseil Municipal sont favorables au vote à main levée.

Il est procédé au vote, dont le résultat est le suivant :

21 voix pour le délégué proposé et 3 abstentions (Michel Ser, Marie-Thérèse Cholet et Claude Hortala).

- *Madame Yvette LABESSOUILLE* est déléguée du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en lieu et place de Madame Liliane INIGO.

La composition du **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale** est donc la suivante :

- **Madame Yvette LABESSOUILLE**
- **Madame Chantal RANICA**
- **Monsieur David VEAUTE**
- **Madame Claudie AUGÉ**

Ainsi délibéré à Labruguière, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

LABRUGUIERE, le 12 décembre 2007
Le Maire,
Jean-Louis DELJARRY.